



# ACCOMPAGNER

## UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE



Ces fiches sont des outils pour découvrir et comprendre les maïs population. Elles ont été réalisées par des collectifs paysans, des animateurs, enseignants et chercheurs, partenaires du projet Covalience (2018-2021).

<http://itab.asso.fr/programmes/re-covalience.php>

Ces fiches apportent du matériel pour alimenter la réflexion de chacun.e, et n'ont pas pour ambition de donner des recettes, ni une marche à suivre. Elles renvoient vers des ressources existantes : structures, publications, vidéos, etc. Elles complètent, mais ne remplacent pas, les liens humains nécessaires aux échanges de semences et d'expériences.

**Les partenaires COVALIENCE sont convaincus de l'importance du collectif et attentifs à la posture des accompagnants, qui reste propre à chaque structure ou réseau. Ils partagent cependant l'idée qu'accompagner une dynamique collective, c'est aider à identifier les besoins individuels et collectifs, clarifier là où le groupe souhaite aller, et cheminer ensemble pour y parvenir.**

**Il existe une diversité de ressources sur le thème de l'accompagnement. En voici une sélection :**

-  2. 3.
-  13.  13. 14. 15.
-  8. chapitre 4 pp. 119-146

**Le regard des "accompagnés" est toujours très instructif et vaut beaucoup de manuels :**

-  1. 6.

## ACCOMPAGNEMENT AU DÉMARRAGE D'UN COLLECTIF

### LÉGENDE

Cliquez sur les pictogrammes pour accéder à la fiche-ressource

OUVRAGE et chapitre d'ouvrage 

ARTICLE 

VIDÉO 

FICHE TECHNIQUE 

LIVRET TECHNIQUE 

SITE INTERNET 

RAPPORT (RECHERCHE, STAGE...) 

AUTRE RESSOURCE 

RENOI VERS D'AUTRES FICHES 

La phase de démarrage d'un groupe est importante, souvent fondatrice, parfois délicate, et peut correspondre à des contextes très variables (portage par un petit nombre de paysans, contraintes extérieures telles qu'un financement sur 3 ans...).

-  8. **Chapitre 2 35-61 + annexe 6 205-209**

### SENSIBILISER, AIDER À L'ÉMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE

- Un collectif émerge grâce à des démarches individuelles et à des échanges entre pairs, portés par des "paysan.nes-clés" et souvent aidés par l'animateur ou l'animatrice.
- Une phase de sensibilisation/communication peut permettre d'élargir et de constituer le groupe (portes ouvertes, visite de fermes...).

### DÉFINIR DES OBJECTIFS ET UN PLAN D'ACTION

-  14.

- Faire émerger les besoins, définir ce qui fait sens et des objectifs
- Etablir une feuille de route
- Discuter de la fréquence et du nombre des rencontres, de leur nature (visites terrain, journée de formation...)

### ÉTABLIR UN MODE DE GOUVERNANCE ET LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

- Identifier des référents / un groupe de pilotage (+/- figé, selon les cas).
- Définir les rôles de chacun, animateurs et référents (de manière +/- précise)
- Aller parfois jusqu'à des engagements de chacun
- Aider à construire une identité > droit de dire



## LA DYNAMIQUE COLLECTIVE EN PÉRIODE « DE CROISIÈRE »

### MAINTENIR UNE DYNAMIQUE

- intégrer des nouveaux participants, garder / valoriser les "anciens", raccrocher (ou pas) les "décrocheurs"
- s'appuyer sur des référents ou sur un groupe de pilotage, plus ou moins formalisé
- prendre une décision collectivement
- faire vivre le groupe entre les journées collectives
- définir un programme de groupe sur le moyen/long terme

 14.

### QUESTIONNER PÉRIODIQUEMENT LE PROJET COLLECTIF / LES BESOINS INDIVIDUELS

- Valider les attentes et le fonctionnement établi, anticiper les dysfonctionnements
- Avoir un regard permanent sur là où en est le groupe
- Ménager des temps réflexifs avec le groupe

### PERMETTRE AU GROUPE DE S'AUTONOMISER, DE SE TRANSFORMER



## COMPÉTENCES TRANSVERSALES À DIFFÉRENTES SITUATIONS

Des savoir-faire et savoir-être sont nécessaires dans différentes situations :

- Écouter, observer, comprendre les dynamiques de groupe : écoute active, analyse des freins au changement, pour les lever
- Se former au fil de l'eau
- Prendre du recul sur ses propres pratiques d'accompagnement

 4.

 16.

 15.

 16.

## DES QUESTIONS EN DÉBAT

- Y a-t-il des spécificités d'organisation des collectifs liées aux caractéristiques des plantes considérées (allogames dans le cas des maïs, plants ou graines en potagères), qui feraient varier les modes d'accompagnement ?

La posture d'accompagnement comporte-t-elle aussi des spécificités liées à l'agroécologie et à l'approche du vivant (notamment incomplétude des connaissances) ?

### - POUR ALLER PLUS LOIN -

 1. 5.

 18.

 7.

 14.

 17. 18. 19.

## ANIMATION DES TEMPS COLLECTIFS : FORMATIONS, VISITES DE PARCELLES, VOYAGES D'ÉTUDES, BILAN DE CAMPAGNE...

### CONCEVOIR, ENTRE ANIMATEURS ET PAYSANS RÉFÉRENTS, LE TYPE DE JOURNÉE QUI RÉPOND LE MIEUX AUX BESOINS

- définir des besoins et des objectifs, en fonction du cycle de la plante et de la saisonnalité (égrainage, semis, récolte, ...)
- s'appuyer éventuellement sur des paysans-formateurs
- identifier s'il y a besoin d'intervenants extérieurs ou pas

### ANIMER LE TEMPS COLLECTIF

- préparer la journée et son déroulé avec les référents
- faire circuler l'info (ex : mails avec noms visibles, validation d'un CR...)
- séquencer la journée (sous-groupes, brain-storming en plénière, temps de réflexion ou entretien individuel, temps sur le terrain, temps de bilan...)
- faire parler les taiseux, canaliser ceux qui monopolisent la parole (brise-glace, bilan)

 13.

Exemples de dynamiques d'accompagnement de collectif maïs pop :

 12.

 6.

 8. chapitre 4 pp.119-146 et chapitre 2 pp. 35-61 et annexe 6 pp. 205-209

## ACCOMPAGNER UN COLLECTIF, C'EST AUSSI...

- anticiper et gérer son temps : un temps de travail conséquent est à prévoir pour accompagner un groupe, en l'articulant avec les formations (ex. 1 journée de formation nécessite 2 à 3 jours de préparation et suivi).
- consulter les "référents" paysans, relancer les participants
- rédiger et diffuser des comptes-rendus, des articles
- de la gestion de projet : déposer, suivre des dossiers de financement, anticiper des lignes de financement (ex. indemniser les paysans, valoriser le temps bénévole, etc.)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Ce projet bénéficie du concours du Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation (CASDAR) sous convention AAP n° 5714



Document sous licence Creative Commons BY (Reproduction partielle autorisée avec autorisation et citation de l'auteur initial obligatoire et partage dans les mêmes conditions, c'est-à-dire avec la même licence CC BY+SA).